

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE
DU PAYS DE CHATEAUBRIANT

PAYS DE CHATEAUBRIANT

Conseil de Développement

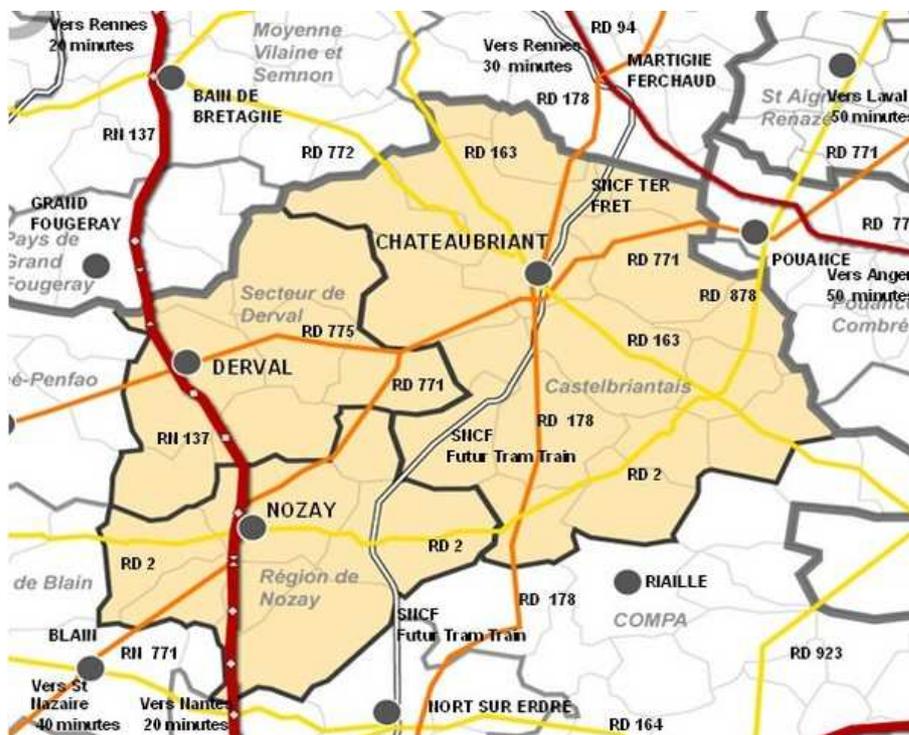
Janvier 2008

(extrait du dossier de candidature au programme LEADER 2007-2013)

1. Un Pays au cœur de l'ouest

Situé à la croisée de trois départements - Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique - et des régions Bretagne et Pays de la Loire, le Pays de Châteaubriant composé de 33 communes se trouve à mi-parcours des 3 grandes métropoles de l'Ouest que sont Nantes, Rennes et Angers. Il s'étend sur 1 157 Km² (soit 20 % du département).

Situation géographique du Pays de Châteaubriant



Le territoire regroupe 3 communautés de communes rassemblées au sein du Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » : la Communauté de Communes du Castelbriantais, la Communauté de Communes du Secteur de Derval et la Communauté de Communes de la Région de Nozay.

Il comptait 50 407 habitants en 1999. Sa densité de population atteignait 44 habitants au Km² contre 166 hab. au km² pour le département.

Le Pays comprends 3 communes principales : Châteaubriant (12 065 habitants - source : INSEE/RGP99), Nozay (3 156 hab.) et Derval (2 489 hab.) La ville de Châteaubriant concentre de nombreux équipements et services de proximité (pôle santé, pôle tertiaire, lycées, collèges, institut de formation, ...). Elle abrite également une sous-préfecture.

Le Pays de Châteaubriant est traversé par 2 axes routiers majeurs :

- La RN 137 qui relie Nantes à Rennes et qui traverse l'ouest du territoire en lui offrant des opportunités de développement intéressantes.
- La RD 771 Laval-Nozay et la RN 171 Nozay-St Nazaire qui nécessitent d'importants efforts d'aménagement pour répondre notamment aux besoins des entreprises. Des travaux sont actuellement en cours pour améliorer cette desserte.

Par ailleurs, l'axe Angers - Rennes qui borde le territoire sur sa frange Est poursuit actuellement son aménagement en 2x2 voies.

Le réseau ferroviaire, quant à lui, ne fonctionne qu'entre Rennes et Châteaubriant, les lignes Nantes-Châteaubriant et Angers-Châteaubriant ayant été remplacées par des liaisons autocars.

La réouverture de la ligne Nantes – Châteaubriant via Abbaretz et Issé est prévue à l'horizon 2013.

Les chiffres clefs :

Population totale (source : INSEE/ RGP99)	50 405 (51 755 en 1990)
Dont moins de 20 ans	25,8 % (29,4 % en 1990)
Dont plus de 60 ans	24,4 % (20,6 % en 1990)
Solde naturel entre 1990 et 1999	1,16 %
Solde migratoire entre 1990 et 1999	-3,77 %
Estimations de croissance de population depuis 1999 (Source : INSEE recensements provisoires et complémentaires 2004-2005-2006)	+ 3 110 habitants (soit + 6 % par rapport à 1999 ¹)
Population active ayant un emploi (source : INSEE/ RGP99)	19 566
Dont femmes	42 % (45 % en moyenne régionale)
Nombre d'entreprises (source : Assédic 2005 ²)	1 137
Nombre d'exploitations agricoles (Source : REA2000)	1 476
Taux de chômage sur la zone d'emploi de Châteaubriant ³ (source : INSEE/ juin07)	6,5 % (6,6 % sur la Région)

2. Caractéristiques socio-démographiques

➤ Une croissance démographique récente

Situé entre les aires urbaines de Nantes et de Rennes, le Pays de Châteaubriant constitue un espace à dominante rurale en 1999.

Après une baisse de la population sur 2 décennies, la tendance est à la hausse depuis 1999, générée pour une grande part sur les territoires de la Communauté de Communes de la Région de Nozay (depuis 2003) et du secteur de Derval (Depuis 2005). Ce mouvement est moins prononcé sur la Communauté de Communes du Castelbriantais.

Aujourd'hui, même si les données des recensements ne sont pas encore disponibles sur l'ensemble des communes, on estime à plus de 55 000 le nombre d'habitants sur le Pays.

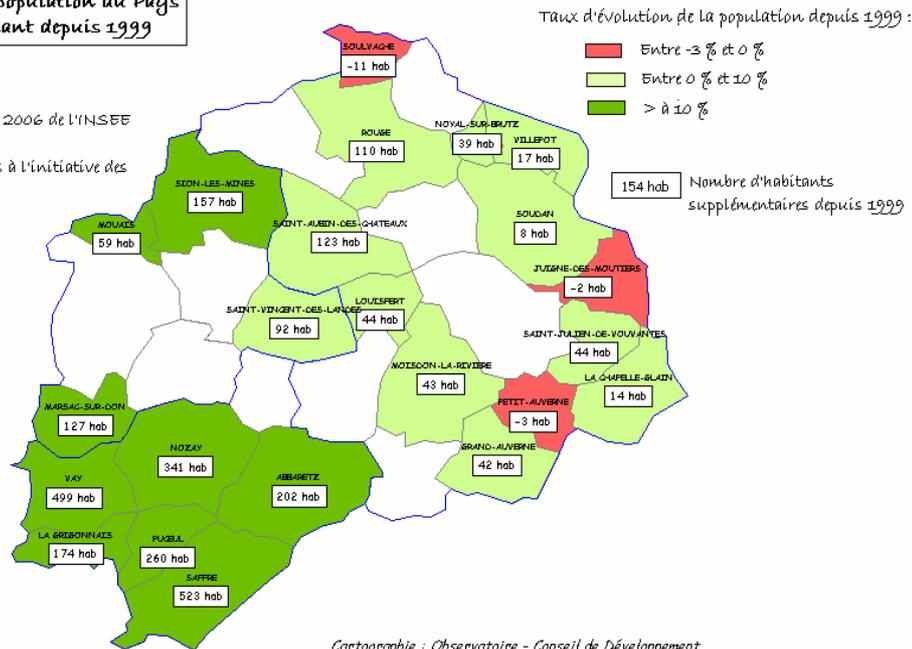
¹ Cette estimation tient compte des résultats des recensements provisoires réalisés entre 2004 et 2006 ainsi que des recensements complémentaires réalisés depuis 2004. Environ 60% de la population (24 communes sur 33) a fait l'objet d'un recensement depuis 1999.

² Ces données n'intègrent ni les établissements publics ni les entreprises affiliées au régime agricole

³ La zone d'emploi comprend le territoire du Pays + les cantons de Blain, Guémené Penfao et St Nicolas de Redon

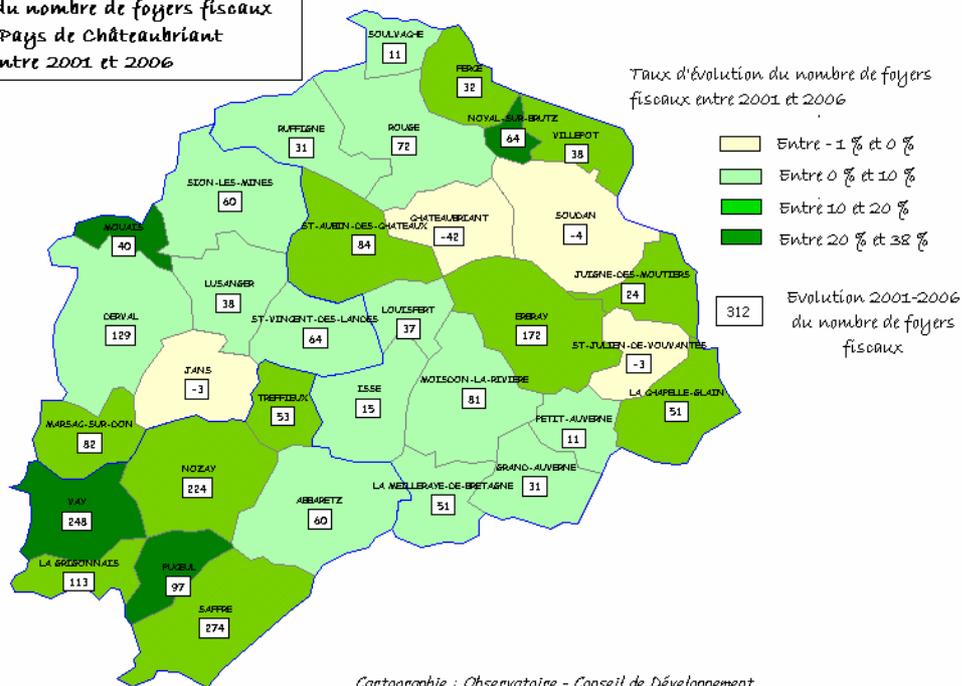
Evolution de la population du Pays de Châteaubriant depuis 1999

Sources :
 - Recensements 2004 et 2005 et 2006 de l'INSEE (population provisoire)
 - Recensements complémentaires à l'initiative des communes depuis 2004



L'évolution du nombre de foyers fiscaux par commune permet aussi d'illustrer cette croissance de population. En effet, entre 2001 et 2006, celui-ci a augmenté en moyenne de 8 % sur l'ensemble du pays.

Evolution du nombre de foyers fiscaux sur le Pays de Châteaubriant entre 2001 et 2006



Cet accroissement de population, notamment du à l'élargissement des aires d'influence des métropoles nantaises et Rennaises devrait vraisemblablement se poursuivre avec la mise en place d'infrastructures importantes sur le Pays ou à proximité :

- Amélioration des dessertes routières : mise en 2x2 voies de la Rennes et Angers et amélioration de la RD 771 St Nazaire-Laval.

- **Création d'un ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant** : A horizon 2013 est prévue la réouverture de la ligne ferroviaire Nantes-Châteaubriant à raison de 5 allers-retours par jour. La solution retenue d'allier tram et train permettra de relier Châteaubriant à la gare de Nantes en 60 minutes. Le projet favorisera probablement l'arrivée de nouvelles populations, notamment sur les communes bénéficiant d'une desserte directe (Châteaubriant, Issé et Abbaretz).
- **Implantation de l'aéroport du Grand Ouest à Notre Dame des Landes** : L'implantation d'un aéroport sur le site de Notre-Dame-des-Landes est envisagée depuis plus de 30 ans. Sa mise en fonctionnement est prévue à horizon 2012-2015. Situé à proximité, le territoire de Châteaubriant bénéficiera certainement des retombées de ce projet en terme d'image et d'attractivité.

Etant donné que le Pays se caractérise par la présence d'un parc de résidences principales constitué à 90 % de maisons individuelles (contre 70 % dans le département) et que les réserves foncières sont encore conséquentes, cette croissance de population s'est traduite également par une **augmentation de 7,5 % du nombre de logements neufs entre 1999 et 2004** (département = + 9,1 %). Ainsi, la tendance précédemment constatée de diminution du nombre de construction de logements neufs s'inverse, ce qui induit des questions en matière de gestion des espaces.

La pression foncière s'exerce de manière différente sur le territoire puisque, face à des coûts élevés de l'immobilier et des faibles revenus (notamment pour les jeunes), la population locale s'installe à la périphérie de la ville centre de Châteaubriant et surtout sur le secteur sud-ouest du Pays où l'on constate une forte évolution des Prêts à Taux Zéro. Face à cette pression, l'accès à la propriété des ménages à revenus modestes devient de plus en plus difficile.

Par ailleurs, le parc locatif social est faible (7 % du parc locatif) excepté sur Châteaubriant (19 % du parc locatif). L'offre globale de logements locatifs est elle aussi relativement limitée, ce qui pose la question des possibilités d'accès au territoire pour des ménages (et notamment des jeunes ménages) aux revenus modestes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas accéder à la propriété.

➤ Une population plutôt âgée, à faibles revenus, et peu mobile

La population du territoire est plutôt âgée ce qui laisse présager des besoins de plus en plus importants en termes de services de proximité et de santé pour les années à venir. **(En 1999, la part des + de 60 ans dans la population est de 24 % contre 22 % à l'échelle régionale)**. Cette analyse est toutefois à relativiser étant donné le nombre important de jeunes ménages arrivés sur le territoire depuis 1999.

Les revenus sur le Pays de Châteaubriant sont plus faibles qu'à l'échelle régionale : 60 % des foyers fiscaux sont non imposables sur le Pays de Châteaubriant contre 50 % à l'échelle régionale. Par ailleurs, le salaire horaire net moyen est de 9,6 € contre 10,6 € à l'échelle régionale.

Ces caractéristiques entraînent des **difficultés importantes pour certains publics, en particulier en matière de mobilité**. Cela a conduit à la mise en place d'une expérimentation menée par le Conseil Général depuis octobre 2007 avec la création d'un « Point Info Mobilité », ainsi que d'un service de prêt de véhicule, porté par une association intermédiaire accompagnée par le Pays, les Communautés de communes et la Région aux côtés du Département.

3. Caractéristiques économiques

➤ Des activités économiques ancrées dans l'histoire

Le Pays de Châteaubriant compte 17 524 emplois (recensés au lieu de travail au RGP 99). Par rapport à 1990, le nombre d'emplois est en légère croissance (+0,9 %). Entre 1999 et 2005, le nombre d'emplois salariés (source : Assédic⁴) a augmenté de 5 % sur le Pays. Néanmoins, un scénario de l'INSEE envisage une perte du nombre d'actifs sur le Pays de Châteaubriant entre 1999 et 2015, liée principalement au vieillissement de la population active.

En comparaison avec le département et la région, la part des emplois dans l'agriculture est nettement plus importante sur le Pays de Châteaubriant. Elle apparaît également un peu plus élevée dans le secteur industriel. En conséquence, le secteur tertiaire est moins représenté dans l'économie locale.

Répartition de l'emploi d'après le recensement de 1999

	Pays de Châteaubriant (emploi total)	Loire-Atlantique	Pays de la Loire
Agriculture	14%	4 %	7 %
Industrie	24%	18 %	22 %
Construction	8%	6 %	7 %
Tertiaire	54%	72 %	64 %
TOTAL	100%	100 %	100 %

Source : INSEE – RGP99

L'Industrie compte 3 472 emplois salariés en 2005 (source : Assédic). Elle se compose de 4 principaux secteurs d'activité :

- Les industries agroalimentaires avec 927 emplois ;
- La métallurgie et transformation des métaux, avec 641 emplois salariés ;
- L'industrie des équipements mécaniques, avec 507 emplois salariés ;
- L'industrie de la chimie, du caoutchouc et des plastiques, avec 471 salariés.

Globalement le nombre d'emplois dans l'industrie se maintient depuis 1999. Néanmoins, le nombre d'emplois en intérim ayant très fortement augmenté (+ 34 % en 6 ans) et l'industrie étant (avec le secteur de la construction) un utilisateur majeur de contrats intérimaires, l'industrie locale est plutôt dans un mouvement de croissance de ses effectifs, même si cette augmentation concerne surtout des contrats précaires.

La construction est un secteur en forte croissance sur le Pays de Châteaubriant. Ce mouvement, déjà ressenti entre 1990 et 1999 s'est confirmé depuis (+ 28 % d'effectifs salariés entre 1999 et 2005).

Zoom sur l'agriculture :

Même si l'agriculture reste une des composantes majeures de l'économie locale, le nombre d'emplois proposés dans ce secteur a fortement diminué entre 1990 et 1999 (- 1 417 emplois). L'élevage, la production laitière et la viande bovine sont les principales productions du territoire.

Malgré la présence d'équipements importants sur le territoire (foirail, abattoir, etc), le secteur agricole doit faire face aux menaces qui pèsent sur lui actuellement (réforme de la PAC, forte pression foncière, nombre important d'exploitations à transmettre). Le développement récent d'activités en circuit court et d'activités agro-touristiques constituent des pistes de diversification pour ce secteur d'activité en mutation.

⁴ Les données Assédic sur les emplois salariés ne sont basées que sur les entreprises affiliées à l'Assédic. Elles ne tiennent donc pas compte d'agriculture et du secteur public notamment.

Le Technopôle de l'Environnement du Pays de Châteaubriant, labellisé « Pôle d'Excellence Rurale » par l'Etat, vise notamment à renforcer les liens entre les entreprises agricoles et les autres industries et les collectivités du Pays par la mise en place de plusieurs filières de valorisation des bio-ressources et de développement des énergies renouvelables : méthanisation, compostage, bois-énergie...

➤ Un développement important des zones d'accueil des entreprises

Le Pays de Châteaubriant dispose de **43 zones d'activités, réparties sur 25 communes**. Huit d'entre elles ont un caractère intercommunal.

Actuellement, **98 ha sont disponibles** dont 53 sur le Parc des Estuaires de Derval.

Afin de répondre aux besoins des entreprises, les communautés de communes ont investi en faveur de l'immobilier d'entreprises en construisant des ateliers relais, des pépinières d'entreprises et des hôtels d'entreprises. Aujourd'hui les collectivités s'attachent surtout à améliorer la qualité des zones d'accueil.

Au-delà des interventions à réaliser sur les infrastructures, il importe de mieux coordonner à l'action des différents intervenants publics. Une réflexion a été engagée en 2007 pour définir les prémisses d'une politique concertée de développement économique à l'échelle du pays avec la perspective de labellisation d'intérêt de pays, des 3 zones d'activités intégrant les principes du management environnemental.

➤ Un territoire d'entrepreneurs

Le Pays de Châteaubriant connaît **une réelle dynamique en terme de création d'entreprises**. Ce phénomène s'explique à la fois par une tradition très fortement entrepreneuriale et par la présence d'une plateforme d'initiatives locales (Pays de Châteaubriant Initiatives) très active localement. Ainsi en 2006, le nombre de créations-reprises s'élève à 239 hors agriculture (+39 en agriculture).

Etant donnée la pyramide des âges des chefs d'entreprises locaux, **la transmission d'entreprises s'annonce comme un défi économique majeur** pour les prochaines années. Ce défi est d'autant plus grand dans les petites communes rurales où le maintien de commerces de proximité nécessite une prise de position affirmée et collégiale des acteurs.

➤ Un outil de formation à développer pour répondre aux besoins de main d'œuvre

Même si toutes les communes disposent d'au moins une école maternelle et primaire et qu'il existe sur le Pays de Châteaubriant 7 collèges, 5 lycées et 1 maison familiale rurale d'éducation et d'orientation, l'offre locale de formation, qui correspond aux besoins premiers d'éducation, est à conforter pour mieux répondre aux attentes des entreprises pour leur recrutement de main d'œuvre.

En effet, si l'enseignement professionnel représente 53,3 % de l'enseignement en second cycle, il demeure à améliorer tant sur le plan qualitatif (diversité des enseignements proposés, attractivité des parcours de formation) que quantitatif (nombre d'élèves accueillis), notamment pour les secteurs d'activité qui rencontrent le plus de difficultés de recrutement (métallurgie et bâtiment en particulier). Un effort est donc à poursuivre pour améliorer l'image de ces métiers aux yeux des jeunes.

Importante pour les niveaux V (CAP, BEP), l'offre de formation est peu développée pour les niveaux Post BAC. Cette offre limitée de filières longues de formation entraîne le départ du territoire des jeunes les plus diplômés et implique des difficultés accrues pour les entreprises locales en matière de recrutement de techniciens et cadres.

Par ailleurs, la formation continue est peu dispensée localement (seulement 43 formés en 2006).

Le faible taux de chômage (6,5 % à fin juin 2007), couplé au vieillissement de la population active, risque de conduire à une croissance des difficultés de recrutement sur le territoire.

➤ **Les éco-filières : une piste de diversification pour l'économie du pays**

A l'initiative des entrepreneurs, le Pays de Châteaubriant a mené en 2006 une réflexion globale sur la création d'un **technopôle environnemental**. Cette réflexion, partagée par tous, a conduit le Pays à déposer une demande de labellisation « **Pôle d'Excellence Rurale** » sur ce projet. La labellisation accordée par l'État en mars 2007 s'accompagne d'un soutien spécifique de 790 000 €. Le projet repose principalement sur quatre filières :

- La valorisation des déchets industriels et agricoles
- Le recyclage des déchets ménagers et des déchets verts
- La valorisation du bois pour produire de l'énergie
- La production de carburant à partir des huiles végétales

Une animation transversale est à engager autour d'incubateur et d'une pépinière d'éco-entreprises.

➤ **L'activité touristique : un secteur économique en devenir**

Depuis quelques années, l'activité touristique s'est étoffée sur le Pays de Châteaubriant. **De 450 lits touristiques en 1996, le territoire est passé à 1 700 en 2006.** Cette croissance est notamment le fruit de la volonté des élus de structurer et dynamiser ce secteur qui les avait conduit à créer l'Association de Développement du Tourisme (ADT) du Pays de Châteaubriant en 1997.

Bien qu'encore incomplète, l'offre d'hébergement se diversifie avec le développement de gîtes et d'accueil à la ferme de bonne qualité (50 % de l'offre départementale de 4 épis se trouve sur le Pays de Châteaubriant) ou encore de l'offre d'accueil de la clientèle handicapée.

Néanmoins, malgré cette offre, **la fréquentation touristique progresse lentement** (54 327 visites en 2002 sur les 9 principaux sites du pays contre 56 433 en 2005). A cela, plusieurs explications :

- l'offre touristique nécessite des investissements pour être de meilleure qualité ;
- le territoire reste enclavé, donc difficile d'accès pour la clientèle potentielle ;
- l'absence d'une identité forte et reconnue ne facilite pas l'attractivité du Pays de Châteaubriant.

La croissance de ce secteur d'activité passe aussi par la **mise en réseau des acteurs**. Impulsée par l'Association de Développement du Tourisme du Pays, cette mise en réseau a permis de professionnaliser les acteurs touristiques par la réalisation de formations, de mutualiser les moyens et de proposer une offre complémentaire de chaque opérateur **mais ce travail reste encore à conforter.**

Les atouts touristiques du territoire étant nombreux (patrimoine naturel, bâti, industriel, produits locaux, etc.), **les acteurs de ce secteur doivent travailler à la mise en place d'une offre touristique plus diversifiée**, basée sur une mise en avant de ces différents volets du patrimoine local.

4. L'offre de services à la population

➤ Une offre de services à conforter pour les 0-20 ans

Avec l'appui du programme LEADER+, le Pays de Châteaubriant a fortement développé ses services à la population depuis 2003.

A titre d'exemple, les services de gardes d'enfants se sont largement structurés, avec des taux de fréquentation importants, ce fut notamment le cas avec la création d'un relais assistantes maternelles sur chaque communauté de communes mais aussi la mise en place d'accueils périscolaires communaux, inexistantes pour la majorité en 1999/2000.

Toutefois, même si de nombreuses structures de qualité sont présentes sur le territoire, certains besoins ne sont pas encore couverts, notamment pour les enfants handicapés ou pour des familles où le rythme de travail des parents est atypique.

L'arrivée continue de nouvelles populations, en majorité des jeunes couples avec enfants, en particulier sur les territoires des communautés de communes de Nozay et Derval, nécessitent d'améliorer encore la réponse aux besoins de services de garde.

Concernant les services à destination des 4-11 ans, malgré les efforts importants de développement des services, certains besoins ne sont pas encore couverts (amplitudes horaires parfois trop faibles, accueil d'enfants handicapés, etc...).

Les jeunes de 11 à 20 ans, quant à eux, sont un public plus difficile à capter en matière d'offre éducative et de loisirs. Toutefois chaque communauté de communes développe un certain nombre de moyens en finançant des postes d'animateurs notamment, et par ce biais, en développant des programmes d'animations réguliers à chaque vacance scolaire.

Malgré cette volonté de proposer une offre de services au plus près des besoins des jeunes, cette thématique reste difficile à appréhender par les collectivités, notamment à travers la manière de les impliquer dans les projets développés. Il est également difficile de proposer une offre sur l'ensemble du territoire, au risque d'aboutir à une dispersion des animations proposées et par conséquent une faible fréquentation, posant par là même, le problème de la mobilité.

➤ Une organisation des services de santé à conforter

La mortalité des habitants du territoire de santé de Châteaubriant⁵ est supérieure de 12 % à la moyenne nationale. Cette surmortalité est surtout liée à la surreprésentation d'affections cardiovasculaires et de maladies de l'appareil respiratoire. **Concernant la mortalité prématurée, celle-ci est supérieure de 17 % à la moyenne nationale.** Elle s'explique surtout par une proportion plus importante qu'en moyenne nationale de cancers, de suicides et de maladies liées à la consommation excessive d'alcool.

Le développement d'actions de prévention et de sensibilisation de la population à ces différents risques serait donc nécessaire.

⁵ Le territoire de santé de Châteaubriant regroupe le Pays de Châteaubriant et les cantons de Guémené Penfao et Pouancé, soit 68 000 habitants.

En matière de services de santé, deux situations différentes sont observées :

- **La ville de Châteaubriant est relativement bien dotée avec notamment un pôle de santé** de 447 lits qui regroupent l'hôpital et la clinique avec bloc opératoire récent (2005), scanner, laboratoire d'analyse médicale, un centre d'accueil et de permanence de soins (CAPS) qui compte 26 médecins sur le Castelbriantais et assure ainsi une permanence de soins la nuit et le week-end sur 20 communes du territoire. Un SMUR basé sur le Pôle de Santé rayonne également sur le Pays.
- **Le reste du territoire et notamment les secteurs de Nozay et Derval** sont pour partie sous dotés en médecins généralistes et ne disposent pas de CAPS. Pour eux, la permanence des soins reste à améliorer, voire à organiser, et ce dans un contexte de démographie médicale vieillissante et d'arrivée de nouvelles populations. Cela implique un effort particulier pour attirer de nouveaux praticiens.

Au-delà de la problématique de démographie médicale, les services en direction des personnes âgées se doivent de répondre aux attentes de ces populations. Les services d'aide à domicile (31 services) et les maisons de retraite (8) se développent de façon relativement équilibrée sur l'ensemble du territoire. La création récente d'un CLIC favorise la coordination entre tous les acteurs à l'échelle du pays.

Néanmoins, au regard de la croissance de la population âgée, les services proposés doivent correspondre à des besoins de plus en plus diversifiés, en privilégiant la logique de développement de lien social pour une population parfois en situation d'isolement.

➤ **Vers une offre culturelle vecteur d'identité pour le Pays**

Les communautés de communes du Pays sont chacune dotées de la compétence « développement culturel ». Des différences existent tout de même selon les secteurs, que se soit dans l'existence de dynamiques culturelles associatives (forte par exemple sur le secteur de Nozay) ou dans le niveau et la qualité des équipements développés (Châteaubriant et le secteur de Derval apparaissant mieux dotés que le secteur de Nozay).

Les équipements les plus structurants se situent sur la ville de Châteaubriant, avec le Théâtre de Verre constitué d'une salle de 496 places, proposant une programmation diversifiée avec 26 spectacles vivants par saison, la Halle de Béré au sein du futur parc des expositions accueillant des concerts pour des publics de plus de 1 500 spectateurs et la médiathèque intercommunale proposant 43 000 ouvrages sur 1 400 m².

Le Pays de Châteaubriant compte également de nombreux festivals, colloques et expositions qui se renouvellent annuellement, tels que : le festival graines d'automne sur la Région de Nozay, le Festi Roc de Saint Aubin des Châteaux, L'éco festival de Moisdon La Rivière, l'exporama de la foire de Béré, les Tremplins Musicaux, la salle des gardes du château de Châteaubriant, Hang'art de Saffré...

Outre la présence de 2 cinémas (4 salles à Châteaubriant, 1 salle à Nozay) classés « art et essai », l'un des points phares du développement culturel est la lecture publique. En effet, le programme LEADER+ a favorisé l'informatisation de toutes les bibliothèques du territoire et l'amorce d'une mise en réseau à l'échelle intercommunale, même si un projet global à l'échelle Pays reste encore à développer et que l'animation de ces réseaux reste à améliorer.

Cette nécessité de mener une réflexion concertée à l'échelle du Pays se retrouve aussi dans certains domaines comme l'éducation artistique, la découverte du cinéma, les pratiques musicales, etc, où des améliorations pourraient être apportées, de même qu'une politique culturelle forte, basée sur les atouts existants du Pays, contribuerait à générer une certaine identité et cohésion sur le territoire.

➤ Un réseau associatif dynamique à structurer

Avec plus de 900 associations, le Pays de Châteaubriant est relativement actif en matière de dynamiques associatives. Avec ¼ des associations disposant d'un salarié, ce secteur représente une activité économique à part entière. Par ailleurs, le milieu associatif constitue un bon vecteur d'intégration pour les populations nouvellement arrivées.

Chaque communauté de communes s'est organisée pour apporter un soutien matériel à ses associations, mais la situation reste hétérogène sur l'ensemble du Pays. Ainsi, alors qu'un accompagnement global est proposé par l'association LaMano sur la Communauté de Communes de la Région de Nozay, ce service n'existe pas sur le Castelbriantais et la Secteur de Derval.

Une mise en réseau du tissu associatif à l'échelle du Pays devrait permettre davantage de partages d'expériences et de mutualisation de moyens.

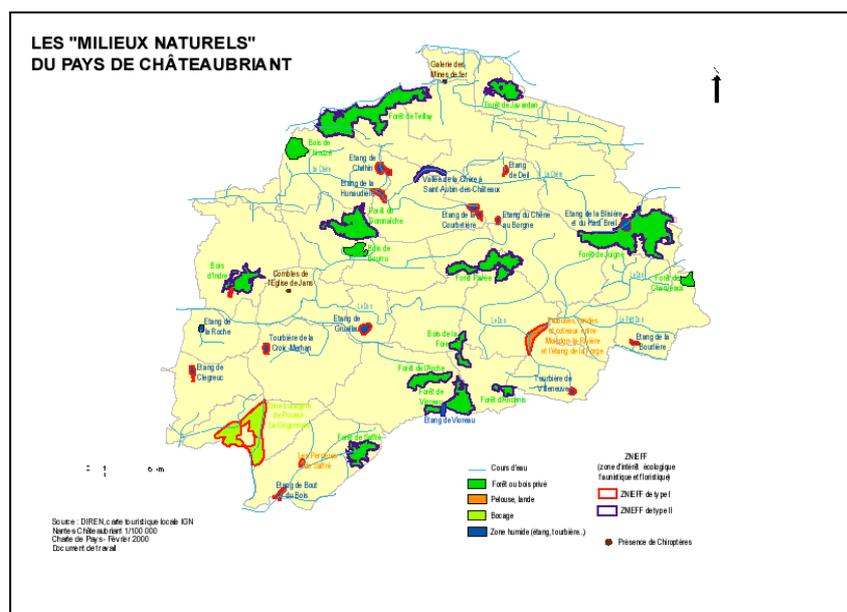
5. Un environnement et un cadre de vie de qualité

Le Pays de Châteaubriant se caractérise par une forte tradition à la fois agricole et industrielle liée à la richesse de son sous-sol. La structure géologique même du territoire a permis une activité industrielle intense pendant des siècles, principalement axée autour de l'exploitation du minerai de fer. L'ensemble du territoire a été conditionné et marqué par l'activité sidérurgique et la présence de forges.

Le territoire bénéficie d'un réseau hydrographique dense : la Chère, le Don, l'Isac et de nombreux étangs, zones humides... Différents plans de protection sont actuellement mis en place (risques d'inondation, plans de désherbage communaux, réintroduction d'espèces halieutiques).

Il présente des sites remarquables d'un point de vue écologique (Landes, prairies naturelles, forêts...) même si les zones de protection sont peu nombreuses.

Par ailleurs, le Pays dispose d'un patrimoine architectural spécifique, varié et de qualité (mines, forges, fours à chaux, édifices religieux, châteaux, manoirs, moulins, lavoirs, longères de schistes, ...).



Son cadre de vie représente un atout majeur pour le territoire ainsi qu'un potentiel de développement touristique non négligeable.

Néanmoins, l'absence d'identité forte et partagée rend difficile la mise en cohérence de cette offre patrimoniale qui nécessiterait encore de nombreux aménagements pour susciter un attrait touristique plus important.

Au delà des initiatives menées en faveur de la maîtrise énergétique, la dynamique environnementale se traduit aussi par la réflexion et la mise en œuvre de divers projets sur le territoire :

- technopôle de l'environnement ;
- projet autour du bois/énergie ;
- établissement de Zones de Développement Eolien (ZDE) ;
- traitement des déchets.

Les différents acteurs du Pays misent actuellement sur le thème de la qualité environnementale du territoire afin d'affirmer l'image d'un Pays où il fait bon vivre.

Néanmoins, étant donnée la pression foncière à laquelle le territoire devra faire face, la vigilance reste de mise en matière de qualité des paysages.

En outre, des efforts restent à faire en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement d'autant plus qu'il existe sur le pays un certain nombre de sites potentiels de supports à de telles démarches :

- Etangs nombreux avec une certaine richesse ornithologique ;
- Carrières en activité ou à réhabiliter ;
- Site des Brioules : Centre d'Enfouissement Technique des déchets ménagers ;
- Parcs éoliens ;
- Déchetteries ;
- ...

Enfin, le dialogue reste à renforcer entre certains acteurs économiques et certains acteurs de la protection de l'environnement (industriels / syndicats de bassin versant, agriculteurs / associations de protection,...).